



Master Droit international et droit européen

Droit de la sécurité collective

Responsable	Descriptions	Informations
Jean francois MARCHI jean-francois.marchi@univ-amu.fr	Code : DIEB11 Nature : Domaines : Droit, Économie, Gestion	Composante : Faculté de Droit et de Science Politique Nombre de crédits :

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

Le cours de « Droit de la sécurité collective » abordera les différentes questions suivantes : le concept et les modalités de la sécurité collective ; la réglementation du recours à la force dans l'ordre international à travers son évolution et la pratique actuelle ; l'action du Conseil de sécurité des Nations Unies ; la réglementation et la pratique du Chapitre VI et VII de la Charte ; les opérations de maintien de la paix et les opérations de paix (fondements juridiques, évolutions, réformes actuelles) ; l'action des organisations régionales. Des crises topiques feront l'objet d'une attention particulière (Irak, Libye, Kosovo, Haïti, Syrie, etc.). Le cours est organisé sous forme de leçon successives. Se munir d'un exemplaire de la Charte des Nations Unies dès le premier cours.

Leçon n°1 : Le droit international et la paix - Approche juridique de la violence internationale

Leçon n°2 : La restriction progressive du droit de recourir à la force en droit international

Leçon n°3 : La Charte des Nations Unies et la sécurité collective : dispositif général

Leçon n°4 : Le Chapitre VII dans le texte

Leçon n°5 : Le Chapitre VII : la pratique pré-1990

Leçon n°6 : Le Chapitre VII : la pratique post-1990

Leçon n°7 : Les opérations de maintien de la paix et les opérations de paix

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaissances et compétences en Droit de la sécurité collective

MODALITÉS D'ORGANISATION

Cours magistral et TD

PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Cours de droit international public

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 28 heures
- Cours magistraux: 27.5 heures

CODES APOGÉE

- DIEB01A [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 02/10/2023